



Financer mon projet

MOBILISER LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À SON PROJET ET MONTER SON PLAN DE FINANCEMENT

Lorsque que vous serez amenés à chercher des financements et à solliciter des organismes notamment bancaires, votre étude économique permettra de mettre en valeur la viabilité de votre projet. En effet, votre EBE doit vous permettre de subvenir à vos besoins de prélèvements, à constituer votre marge de sécurité mais également votre capacité de remboursement. Cette dernière déterminera votre capacité d'emprunt en fonction du type de prêt contracté et de sa durée. Voici quelques éléments clés pour bâtir le financement de votre projet.

Définir mon plan de financement

MES BESOINS	€
<ul style="list-style-type: none"> • bâtiment • cheptel • foncier • matériel • stocks • parts sociales • fond de roulement • trésorerie • marge de sécurité • ... 	
TOTAL	

MES RESSOURCES	€	durée	échéances
<ul style="list-style-type: none"> • Auto-financement • Donation • Prêt familial • Prêts bancaires (MT, LT, crédit...) • Financement participatif • Portage foncier • Subventions / aides • ... 			
TOTAL			

 D'un côté vous aurez à déterminer vos besoins ; de l'autre, les ressources qui vous permettront de les couvrir. Différentes ressources peuvent être sollicitées dont plusieurs outils financiers (détail ci-dessous). Pensez bien pour cela à ouvrir votre champ de vision pour choisir les organismes qui vous accompagneront le mieux selon votre situation.

 **NOTEZ BIEN** des aides existent comme l'aide à l'installation Normandie Démarrage Installation par exemple. Cependant, nous vous conseillons de voir ces aides comme des coups de pouce qui vous permettront de compléter vos ressources ou d'avoir une marge de sécurité. Vous pouvez également solliciter d'autres dispositifs ([guide des aides sur installer-transmettre-normandie.fr](http://guide_des_aides_sur_installer-transmettre-normandie.fr))

Les sources de financement mobilisables

- **Apport personnel :**

Constitué au préalable, votre capital épargné vous permet de réduire votre recours à des emprunts.

- **La donation / le prêt familial :**

La **donation** peut être envisagée pour réduire le coût de reprise du jeune installé dans le cadre familial.

Un **prêt familial** à taux réduit imputera moins votre taux d'endettement et permettra de sécuriser votre plan de financement.

Votre famille peut également vous soutenir en se portant **caution** d'un prêt que vous contractez.

- **Financement participatif (ou crowdfunding) :**

Différentes plateformes proposent ce système qui permet de collecter des fonds auprès de particuliers soit sous forme de dons, de prêt ou de participation au capital. Le réseau spécialisé le plus connu est la plateforme Miimosa.

- **Financement du foncier :**

Certains systèmes existent au niveau du foncier vous permettant d'avoir un apporteur de capitaux qui vous loue le bien. Cet achat d'un tiers peut être réalisé de façon temporaire pour vous permettre d'acquérir progressivement le foncier lorsque votre situation sera plus assise. La Région Normandie en partenariat avec la SAFER propose un système de **portage du foncier** (cf. fiche sur l'accès au foncier).

- **La mutualisation permettant de réduire les coûts :**

La gestion collective de certaines dépenses peut permettre d'alléger vos charges. Par exemple, l'utilisation de matériel en CUMA peut vous permettre de réduire vos coûts de mécanisation.

- **Les emprunts bancaires :**

En fonction de votre projet, du type de bien à financer, de la durée du prêt contracté, vous pourrez mobiliser différents outils financiers. Votre conseiller bancaire vous accompagnera vers le ou les prêts les plus adaptés.

Une **garantie** sera demandée afin d'assurer le risque du banquier si vous ne parvenez pas à rembourser votre prêt ; soit via une caution de votre famille ou d'un organisme par exemple, soit en mettant des biens en garantie qui seront vendus en cas de non-remboursement de votre part.

- **Aides :**

- **Le Prêt d'honneur agricole**

Montant max de 30 000 € sur max 5 ans en complément d'un prêt bancaire au moins équivalent. Sans garantie personnelle, ni intérêt ni frais de dossier. Détail [ICI](#).

- **Normandie Garantie Agri**

Fonds de garantie ouvert aux agriculteurs ayant un projet d'installation ou d'investissement éligible sur des dépenses spécifiques. Détail [ICI](#).

D'autres dispositifs sont disponibles > cf. "En Savoir Plus" ci-dessous

AVIS D'EXPERT

Analyste Développement du Marché des Agricultures
Crédit Agricole Normandie

Le futur jeune installé doit nous présenter un dossier viable, en démontrant sa motivation et sa capacité de gestion. Nous attendons de lui, qu'il se projette sur sa stratégie de développement et sur la sécurisation de son exploitation.



EN SAVOIR +

Le Guide des aides à l'installation

Ce guide en ligne recense l'ensemble des dispositifs pour lancer ou développer votre projet en agriculture.

Que ce soit les aides du secteur public ou privé, vous aurez le détail sur le principe du dispositif, les conditions d'accès, le montant ainsi que les interlocuteurs vers qui vous tourner pour en bénéficier.



installer-transmettre-normandie.fr